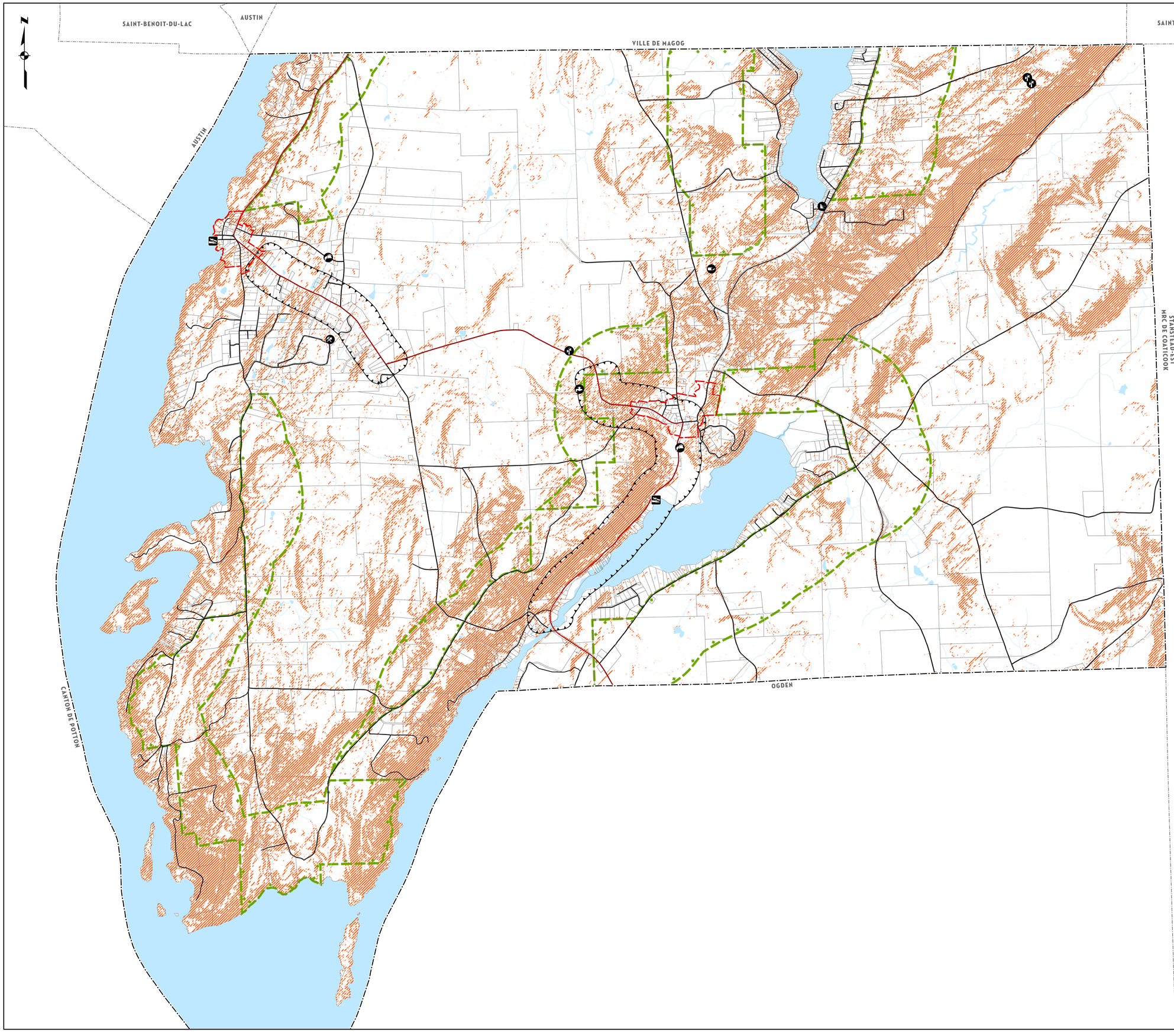

Légende

Éléments de contraintes anthropiques

- Ancienne sablière
- Antenne de cellulaire
- Barrage à forte contenance
- Ouvrage de captage d'eau potable
- Quai et/ou rampe de mise à l'eau de nature publique
- Site d'enfouissement désaffecté
- Station d'épuration et réseau d'égout
- Gestion des accès aux corridors routiers
- Zone d'interdiction porcin

Éléments de contraintes naturelles

- Zone de forte pente et très forte pente

Hydrographie

- Cours d'eau
- Étendue d'eau

Limites administratives

- Périmètre d'urbanisation
- Lot
- Limite administrative

Voies de communication

- Route provinciale
- Autre route

Règlement no.	Avis de motion	Entrée en vigueur	Code

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage no. 488-2025-1

Authentifié ce jour

Maire

Directeur général

Sceau

Municipalité du Canton de Stanstead

Éléments de contraintes naturelles et anthropiques

0 170 340 510 m

Échelle : 1:17 000

MTM, fuseau 8, NAD 83

Sources :
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, © Gouvernement du Québec, 2018
MRC de Memphrémagog, 2023

Septembre 2025

Conception par :	Caroline Adam, urbaniste
Réalisé par :	Dominic Phaneuf, géom. B.Sc.
Approuvé par :	Donald Bonsant, urbaniste
Dossier : SHE-23007889-A0	Fichier : CSTM-23007889-PRO.aprx